
Département de l'Aisne
Arrondissement de Laon
Canton de Neufchâtel sur Aisne

CONVENTION DE LOCATION

La signature de la présente convention implique l'acceptation pleine et entière du règlement ci-après.

Est dénommé « l'utilisateur » la personne signataire sollicitant la location de la salle polyvalente.

Cette convention sera établie en deux exemplaires signés et datés du jour de leur dépôt en Mairie rendant effective la réservation. Un exemplaire sera remis au locataire, l'autre conservé en mairie.

L'utilisateur sera responsable de la salle polyvalente et de son utilisation (responsable juridique, matériel et moral). L'utilisateur prendra à sa charge tout frais inhérents à la location de la salle polyvalente, tout frais de fonctionnement (charges), tout manquant constaté lors de l'inventaire de sortie.

La présente convention est établie entre la commune d'Evergnicourt
représentée par _____ (le Maire ou un adjoint)

Et Nom, prénom(s) : _____ ci-après dénommé
« l'utilisateur »

Numéro de téléphone fixe : _____

Numéro de téléphone portable (joignable le jour de la location) : _____

Adresse : _____

Sollicitant la location de la salle polyvalente pour la période :

Date et heure de début de location : _____

Date et heure de fin de location : _____

Nombre de personnes attendues (maximum 120) : _____

Type de manifestation : _____

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter sans réserve

Fait à Evergnicourt, le _____ en 2 exemplaires

Signatures précédées de la mention « Bon pour accord »

L'utilisateur,

Le Maire (ou un adjoint)

Elément requis :

Un certificat d'assurance conforme aux exigences et conditions exprimées en rubrique « Responsabilité et assurances » du présent document.

Un chèque de caution de 1500€ vous sera demandé

Convention en double exemplaire